



...dans les écoles de Saint-Didier et sur les sites livrés

Dans une initiative innovante, les élus ont récemment pris la décision de proposer une alternative dans les repas scolaires à partir du 1er septembre 2025. Cette alternative prend la forme de protéines végétales, offrant ainsi une option nutritionnelle saine et durable pour les élèves.

Comment s'inscrire pour les familles de Saint-Didier ?

Les familles intéressées par cette alternative peuvent facilement cocher la case "Repas alternatif" sur le portail famille en ligne. Une fois inscrites, elles s'engagent à adopter cette alternative sur l'ensemble des repas pour leurs enfants tout au long de l'année scolaire.

Comment s'inscrire pour les sites livrés ?

Les partenaires sont invités à insérer dans les supports de communication aux familles cette possibilité. Il s'agit bien d'un engagement à l'année qui ne doit pas être assimilé à un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

Les agents des sites livrés communiqueront à la cuisine centrale les chiffres en même temps que les autres effectifs.

L'affichage du menu "Repas Alternatif"

Dans les restaurants, les agents noteront quotidiennement sur une ardoise les alternatives proposées à la protéine animale.

Renseignement général

Mairie de Saint-Didier

Accueil : 02.99.00.33.08 / CLSH : 02 30 09 04 34

MODIFICATION DU MENU DU JOUR

